



Paris, le 15 juillet 2022

Monsieur le Ministre,

A l'occasion de la réunion du CTAC du 5 juillet dernier, au cours de laquelle a notamment été abordée la réorganisation de la DJEPVA, l'ensemble des représentants du personnel ont adopté la motion suivante :

*« Suite à la publication de la composition du gouvernement qui place la DJEPVA sous une triple tutelle, Education-Jeunesse, 1<sup>er</sup> Ministre, Armées et présente un risque de démembrement de la direction, les organisations syndicales représentatives au CTAC demandent à être reçues dans les meilleurs délais par la Secrétaire générale et demandent que toutes les garanties soient offertes aux agents de la direction, qu'ils n'auront ni à changer de site ni de fonction. Elles demandent également le renforcement des emplois de la DJEPVA. »*

La question évoquée renvoyant à un problème lié à la recomposition du gouvernement, nous sommes amenés à prendre directement contact avec vous afin d'obtenir des garanties pour les personnels concernés.

Ces derniers doivent déjà aujourd'hui faire face à la fois à une réorganisation de leur direction et à un manque d'effectifs particulièrement criant dans certains services. La multiplication des tutelles ministérielles ne fait, évidemment, qu'accroître les inquiétudes quant à leur devenir.

C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir recevoir, à la rentrée de septembre, une délégation de nos organisations syndicales afin que puisse être apportée une réponse à ces inquiétudes et aux attentes de ces collègues en matière de renforcement des effectifs leur permettant de continuer à accomplir pleinement leurs missions.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Pour le SNPMEN-FO

Pour UNSA éducation  
Administration centrale

Pour la CGT Administration centrale

Hélène LAULIE

Audrey COQUARD

Sylvie AEBISCHER